# STATION DE LAVAGE
## 116, chemin Louisa

**Nouveauté : L'automatisation de la station de lavage des bateaux est fonctionnelle!**

### Accès au débarcadère du Lac Louisa

#### Résidents avec vignette

- Présentez-vous à l'hôtel de ville pendant les heures d'ouverture :
  - Obtenir votre carte d'accès résident (gratuite cette année, période de transition).
  - À compter de l'an prochain, des frais de renouvellement de 20 $ s'appliqueront pour la carte. *Veuillez noter qu'une seule carte d'accès sera remise par résidence. La Municipalité pourra suivre le nombre d'utilisations associées à chacune des cartes.*

#### Résidents sans vignette

- Présentez-vous à la station de lavage:
  - Lavez votre embarcation au coût de 20 $ par lavage (débit seulement).
  - Un certificat de lavage avec code QR sera ensuite remis, donnant accès à la barrière du débarcadère.

#### Non-résidents

- Présentez-vous à la station de lavage:
  - Lavez votre embarcation au coût de 50 $ par lavage (débit seulement).
  - Un certificat de lavage avec code QR sera ensuite remis, donnant accès à la barrière du débarcadère.

#### Embarcations non motorisées – Tous les lacs

- À chaque fois que vous changez de lac, présentez-vous à la station de lavage pour nettoyer votre embarcation. **Le lavage est gratuit pour les embarcations non motorisées.**

### Heure d'ouverture de la station de lavage :

- La station est accessible en tout temps grâce au système automatisé.
- Pour obtenir votre carte d'accès, rendez-vous au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

### Permis d'accès :

- Un permis est valide uniquement pour le plan d'eau indiqué lors de votre demande.
- Le permis avec vignette est offert gratuitement au bureau municipal.
  - Des frais de renouvellement s'appliquent.

# STATION DE LAVAGE
## La procédure

**Étape 1 - Station de lavage**

Résidents avec vignette

- Présentez-vous à l'hôtel de ville pour obtenir votre carte d'accès résident.

Résidents sans vignette

- Présentez-vous à la station de lavage.
- Lavez votre embarcation au coût de 20 $ par lavage (débit seulement).
- Un certificat de lavage avec code QR sera ensuite remis, donnant accès à la barrière du débarcadère.

Non-résidents

- Présentez-vous à la station de lavage.
- Lavez votre embarcation au coût de 50 $ par lavage (débit seulement).
- Un certificat de lavage avec code QR sera ensuite remis, donnant accès à la barrière du débarcadère.

**Étape 2 : Accès au débarcadère municipal**

À votre arrivée au débarcadère municipal, présentez votre carte d'accès ou votre certificat de lavage avec code QR remis lors du lavage de votre embarcation. Veuillez noter que le certificat est valide pour une seule entrée et sortie. Ce code vous permettra d'ouvrir la barrière.

***Besoin d'assistance ?***